



# TS du Comté de Nicolet

Je vous ai promis, et je vous promets de nouveau que si j'obtiens la majorité des suffrages du comté de Nicolet, je serai fidèle à mon programme que vous connaissez déjà, je travaillerai pour l'économie, pour l'agriculture, pour la colonisation, pour les manufactures, afin de garder notre monde par ici, enfin, pour tout ce qui pourra vous procurer le bonheur et la prospérité.

Dans toutes les questions religieuses qui se présenteront, je réglerai mes votes sur l'opinion de nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Messieurs, je ne puis pas vous promettre davantage, et je pense bien que vous n'exigez pas plus de moi.

J'accepterai vos votes avec reconnaissance, mais je ne désire pas que vous me les donniez, si vos convictions les portes sur mon adversaire.

On a remarqué que je n'ai pas fait de reproches à M. Houde. Je vous dirai franchement que je ne puis approuver la conduite de ces candidats qui se doivent aux portes des églises; une telle conduite n'est ni respectable, ni chrétienne; dans un temps d'élection la loi de la charité chrétienne doit être observée comme dans tout autre temps surtout quand on parle devant la maison de Dieu.

Si j'eusse voulu suivre l'exemple que m'a donné mon adversaire M. Houde, et descendre dans le secret de sa vie privée, j'aurais sans aucun doute trouvé à redire contre cet homme parfait.

J'aime mieux perdre mon élection plutôt que de la gagner en me servant de moyens qui répugnent à un honnête homme, à un homme respectable.

Si M. Houde tient absolument à ce que je lui fasse des reproches sur sa conduite parlementaire, je pourrais lui demander compte de la taxe sur les contrats qu'il a votée en 1878 :

Je pourrais lui demander compte de l'argent qu'il a voté pour faire venir des émigrés des anciens pays, tandis qu'il n'a pas voté un seul sou pour aider nos compatriotes à revenir des États-Unis.

Je pourrais lui demander ce qu'il a fait pour l'agriculture depuis 5 ans qu'il est en Chambre.

Je pourrais lui demander compte de la partisanerie aveugle qu'il a montrée pendant tout le temps qu'il a été au Parlement se traînant à plat ventre devant les ministres pour en obtenir des faveurs pour lui même et pour ses enfants.

Je pourrais lui demander compte de la pression injuste qu'il a exercée auprès de M. Sénécal pour lui imposer son fils qui sait à peine signer son nom, et qu'il a été obligé de lui renvoyer, avec son ignorance.

Je m'arrête. Il vous faut, Messieurs, un représentant qui soit capable de marcher droit sans jamais faire le chien couchant devant les ministres.

Un représentant qui n'ait en vue que son devoir, et vos véritables intérêts : et non un candidat qui ne cherche qu'à s'engraisser avec les siens.

Sans vouloir me flatter, j'ose croire que je serai cet homme-là si vous m'honorez de la majorité de vos suffrages.

Le Journal des Trois-Rivières de jeudi dernier, contient une correspondance con. e moi; elle est signée "Jean l'Electeur"; c'est un nom emprunté : le vrai nom c'est "Jean-le-timbré." Il est difficile de rassembler autant de niaiseries en si peu de mots.

Je ne prendrai pas la peine de répondre.

Dans le même numéro, le Journal des Trois-Rivières enseigne une

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

